



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cession de LMB Aerospace Question au Gouvernement n° 1252

Texte de la question

CESSION DE LMB AEROSPACE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie Récalde.

Mme Marie Récalde . Monsieur le ministre de l'économie et des finances, nous avons appris, mercredi dernier, par voie de presse, la vente de l'entreprise LMB Aerospace à l'Américain Loar Group. Vous avez tenté de nous rassurer à plusieurs reprises en indiquant que cette cession ne constituait pas une menace critique pour notre souveraineté et que cette vente avait fait l'objet d'un contrôle strict par le gouvernement.

Vous nous assurez que tout va bien parce que l'Agence des participations de l'État a acquis une action de préférence au sein de l'entreprise. Nous doutons que cette garantie soit suffisante. Cette vente aurait pu être protégée davantage, notamment par la présence de BPIFrance au capital, comme certains le recommandaient.

Le groupe Socialistes et apparentés s'inquiète qu'aucun investisseur européen n'ait manifesté de volonté de rachat. Nous assistons trop souvent avec impuissance au départ de pépites stratégiques de notre industrie, notamment dans le domaine de la défense et de l'espace, faute d'investissements français et européens. En outre, que dire des risques incontestables d'« Itarisation » ? Le signal n'est pas bon.

Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, a-t-il raison de dire, devant les parlementaires européens, que l'Europe sera toujours impuissante sans les États-Unis ? Ou, comme Mario Draghi en a exprimé le souhait ces derniers jours, agissons-nous pour que l'Europe comme puissance autonome ne soit plus seulement un rêve ? Nous mettrons-nous enfin en ordre de marche ou rentrerons-nous dans le rang ?

Si les ambitions impérialistes sur le Groenland semblent s'être temporairement apaisées, l'alerte était claire. Tirons-en les conséquences et agissons sans délai. L'enjeu n'est plus seulement de résister mais de construire une Europe forte, unie et souveraine. Dans ce moment de redéfinition du monde tel que nous le connaissons – car l'urgence est bien réelle –, quelle stratégie en matière de souveraineté le gouvernement entend-il déployer afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*
– *Murmures sur les bancs du groupe RN.*)

M. Sébastien Chenu . Des excuses, comme d'habitude !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Votre question me permet de rappeler les conditions extrêmement strictes imposées par l'État à l'acheteur de LMB Aerospace, une entreprise qui fut belge, américaine puis française et qui redeviendrait américaine dans le cadre de cette transaction.

Tout d'abord, vous l'avez dit, une action préférentielle a été introduite. Au passage, je me permets de corriger vos propos sur un point : en détenant une telle action, l'État dispose de plus de pouvoir – sans qu'il soit nécessaire de déboursier le moindre sou – que s'il avait opté pour une participation, forcément minoritaire, de la Banque publique d'investissement. Il aura en effet un droit de regard sur toutes les évolutions stratégiques de l'entreprise.

Nous sommes allés plus loin : l'empreinte industrielle est préservée puisque les soixante-dix salariés continueront à produire des ventilateurs en Corrèze, qui seront exportés, depuis ce territoire, dans le monde entier.

J'ajoute que les carnets de commande des industries de défense continueront évidemment d'être honorés – même si, je le reconnais, ils datent un peu –, si bien que les avions ou navires disposant de ventilateurs LMB à bord pourront être entretenus.

Au-delà de ces enjeux, votre question est importante car vous rappelez que nous n'avons trouvé aucun repreneur français ni européen pour cette entreprise – ce que je regrette.

M. Arnaud Le Gall . C'est normal !

M. Roland Lescure, *ministre* . Par conséquent, nous devons faire en sorte que les investisseurs français et européens investissent davantage dans des entreprises françaises et européennes, notamment dans le secteur de la défense. Nous devons réaliser l'union des marchés de capitaux. Pourquoi les véritables investisseurs publics de long terme manquent-ils cruellement en Europe ? Voilà la vraie question que nous devons poser, notamment à l'occasion des échéances électorales à venir.

Cette réflexion me semble en tout cas bien plus pertinente que l'idée, entendue ici ou là, selon laquelle il faudrait nationaliser une entreprise qui produit des ventilateurs en Corrèze. Elle fonctionne très bien sans l'État et je suis convaincu qu'il en sera encore ainsi à l'avenir. (*M. Michel Lauzzana applaudit.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie Récalde](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1252

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 février 2026